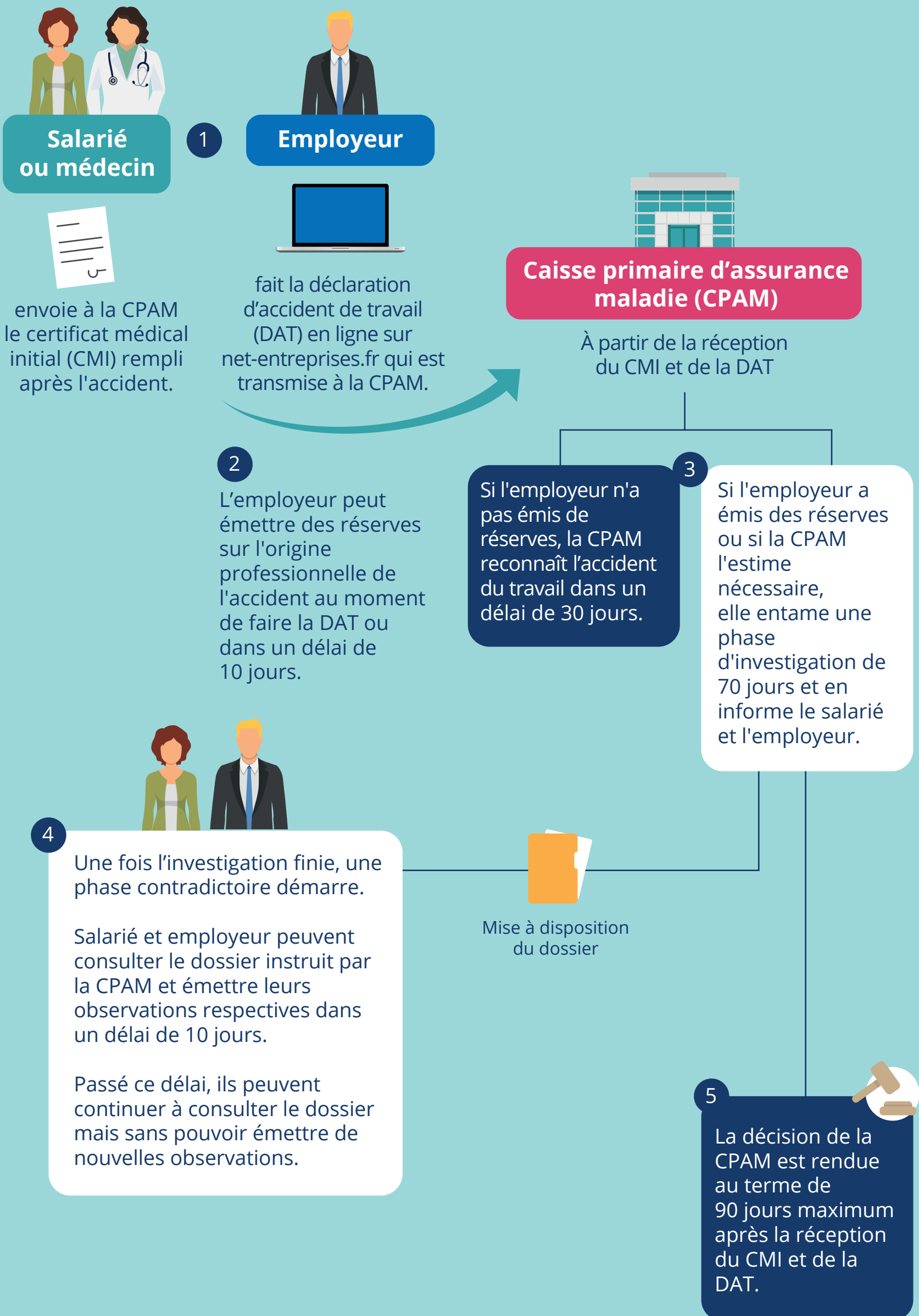


Comment se déroule la reconnaissance d'un accident du travail ou de trajet ?



Délai total pour une demande de reconnaissance d'un accident du travail ou de trajet

- Accident sans contestation par l'employeur ou vérifications à la demande de la CPAM : 1 mois ;
- Accident suivi d'une investigation par la CPAM : 3 mois.